Royaume du Maroc
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
Délégation Régionale des Affaires Islamiques
De Casablanca-Settat
Service de Construction et Equipement

AVIS D'ACHAT DE BON DE COMMANDE
N° 23DRAICS2026

Le délégué régional des affaires islamiques de la région de Casablanca –SETTAT (en qualité du maître d'ouvrage) procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositifs de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

OBJET : L'élaboration des études géotechnique pour la reconstruction de deux (2) mosquées à la région Casablanca-Settat.

Consistance technique :

N°	DESIGNATION	Caractéristiques et Spécificités	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Visite du terrain de la parcelle de la mosquée Sidi Bouzid à la commune rurale My Abdallah province El Jadida.	La visite du terrain sera sanctionnée par un PV de reconnaissance pour s'assurer la prise de connaissance des lieux et les prestations à effectuer.	F	1	(*)
2	Visite du terrain de la parcelle de la mosquée Hassan II à la commune rurale Oulad Mrah Sidi Hajjaj à la province Settat.	La visite du terrain sera sanctionnée par un PV de reconnaissance pour s'assurer la prise de connaissance des lieux et les prestations à effectuer.	F	1	(*)
3	Exécuter des sondages par puits foncé de la mosquée Sidi Bouzid à la commune rurale My Abdallah province El Jadida.	L'emplacement des sondages seront désignés par le maître de l'ouvrage.	U	6	(*)
4	Exécuter des sondages par puits foncé de la mosquée Hassan II à la commune rurale Oulad Mrah Sidi Hajjaj à la province Settat.	L'emplacement des sondages seront désignés par le maître de l'ouvrage.	U	6	(*)
5	Exécuter de sondages carottés de la mosquée Sidi Bouzid à la commune rurale My Abdallah province El Jadida jusqu'à une profondeur de 10m.	(un sondage est obligatoire à l'emplacement du Minaret),	U	4	(*)
6	Exécuter de sondages carottés de la mosquée Hassan II à la commune rurale Oulad Mrah Sidi Hajjaj à la province Settat jusqu'à une profondeur de 10m.	(un sondage est obligatoire à l'emplacement du Minaret),	U	4	(*)
7	Réalisation des Essais d'identification sur les échantillons prélevés de la mosquée Sidi Bouzid à la commune rurale My Abdallah province El Jadida.	Comprenant : Analyse granulométrique, limite d'Atterberg, Poids volumique apparent, Teneur en eau.	U	10	(*)
8	Réalisation des Essais d'identification sur les échantillons prélevés de la mosquée Hassan II à la commune rurale Oulad Mrah Sidi Hajjaj à la province Settat.	Comprenant : Analyse granulométrique, limite d'Atterberg, Poids volumique apparent, Teneur en eau.	U	10	(*)
9	Réalisation des essais mécaniques sur les échantillons prélevés de la mosquée Sidi Bouzid à la commune territoriale My Abdallah province El Jadida.	Comprenant : Essai de compressibilité, Essai cisaillement	U	6	(*)
10	Réalisation des essais mécaniques sur les échantillons prélevés de la mosquée Hassan II à la commune rurale Oulad Mrah Sidi Hajjaj à la province Settat.	Comprenant : Essai de compressibilité, Essai cisaillement	U	6	(*)
11	Rapport d'interprétation des résultats des essais de la mosquée Sidi Bouzid à la commune territoriale My Abdallah province El Jadida.	Comprenant : -Description du contexte géologique et hydrogéologique du site ; -Nature du sol y/c le profil lithologique selon la topographique du terrain et les coupes de sondages ; -Interprétation des résultats des essais au laboratoire et fourniture de feuilles d'essais. -Niveau de la nappe phréatique ; -Portance du sol et les tassements admissibles (N.B : le rapport doit comprendre la note de calcul) ; -Niveaux d'assise des fondations ; -Types de fondations préconisés ;	F	1	(*)

Royaume du Maroc ★ Ministère des Habous et des Affaires Islamiques ★ Délégation Régionale des Affaires Islamiques de Casablanca - Settat

Complexe Culturel et Administratif des Habous
Quartier Annajd Angle boulevard Standhal et rue Larbi Doghmi – Maârif Casablanca
Fax : 05 22 98 93 18/ **TEL :** 05 22 98 04 34
Mail : dereg.casablanca@mhai.gov.ma

		site ainsi que les paramètres de calcul des structures et dispositions à appliquer conformément au RPS 2011 ; -Eventuelles dispositions et recommandations particulières pour assurer la protection et l'étanchéité des ouvrages			
12	Rapport d'interprétation des résultats des essais de la mosquée Hassan II à la commune rurale Oulad Mrah Sidi Hajjaj à la province Settat.	Comprenant : Description du contexte géologique et hydrogéologique du site ; -Nature du sol y/c le profil lithologique selon la topographique du terrain et les coupes de sondages ; -Interprétation des résultats des essais au laboratoire et fourniture de feuilles d'essais. -Niveau de la nappe phréatique ; -Portance du sol et les tassements admissibles (N.B : le rapport doit comprendre la note de calcul) ; -Niveaux d'assise des fondations ; -Types de fondations préconisés ; -Détermination des caractéristiques parasismiques du site ainsi que les paramètres de calcul des structures et dispositions à appliquer conformément au RPS 2011 ; -Eventuelles dispositions et recommandations particulières pour assurer la protection et l'étanchéité des ouvrages	F	1	(*)

Lieu d'exécution :

Mosquée Sidi Bouzid : Province El Jadida

Mosquée Hassan II : Province Settat

Les obligations des Soumissionnaires :

- **Les travaux d'étude géotechnique doivent être exécutés par un laboratoire ayant les qualifications et la classification des laboratoires du bâtiment et des travaux publics conformément à l'arrêté en application n°1581-17 du 4 Mouharram 1439 (25 septembre 2017) du ministère en charge de l'équipement.**
- **Qualification exigée :**
 EG1 : ETUDES GEOTECHNIQUES DES BÂTIMENTS COURANTS (bâtiments sans difficultés géotechniques majeures) ;

Dans le cadre de l'exécution des missions confiées au laboratoire comportera les prestations suivantes :

- **Réaliser une expertise géotechnique et de faire l'interprétation des données recueillies, la définition des actions à entreprendre et la proposition des méthodes d'insertion et d'implantation des constructions à créer ou à aménager. Couvrant ainsi, l'ensemble des travaux destinés à maintenir en état l'édifice existants, sans en modifier la matière, l'aspect, la consistance.**

Travaux à effectuer :

-Déroulement de la visite du terrain et de l'édifice :

-La reconnaissance du sol et de l'état physique des fondations ;

N.B :

-Un canevas du plan de travail doit être soumis pour approbation au maitre d'ouvrage avant le commencement de l'exécution des prestations objet du marché.

-Le rapport doit être livré en six (06) exemplaires avec un support numérique le contenant.

Délai de l'exécution des prestations : **quinze jours (15) pour l'étude.**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 16/11/2026 à 10h45 ;
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Royaume du Maroc ★ Ministère des Habous et des Affaires Islamiques ★ Délégation Régionale Casablanca - Settat